



**Ensamb
nou lé kapab !**

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Harcèlement = violence répétée isolant la victime.



Votre enfant est ou semble impliqué dans une situation de harcèlement ?

Parlez-en immédiatement au directeur, au chef d'établissement ou à tout autre adulte de l'établissement. Le **protocole pHARe** sera mis en place.

Les signes qui doivent alerter

Au niveau scolaire



Au niveau du comportement

retards, détérioration, perte ou vol de son matériel, absences, baisses des résultats scolaires, possession d'armes pour se protéger, repli sur soi, isolement du groupe...

troubles du sommeil, plaintes, agitation, colères, anxiété, maux de ventre, pipi au lit, pleurs...



Si besoin

n°3018

Appelez les numéros nationaux gratuits.
Votre alerte sera transmise au référent académique « harcèlement ».



Site académique **onglet parents** :

- conseils aux parents
- grille de repérage des signes
- programme pHARe



**Si tu es témoin
ou victime de harcèlement,
il y a toujours une personne
de confiance pour en parler
dans ton établissement.**

Plateforme nationale
pour les victimes
de harcèlement :
Service et appel gratuits

3018

NON AU HARCELEMENT

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr